



Ref : CFVU2019/0305

CFVU DU 14 MARS 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES SUBVENTIONS FSDIE.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 14 mars 2019 réuni sous la présidence de Monsieur Olivier BALLESTA,**

Vu le livre VII du code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé par le président que :

Le montant des Crédits disponibles est de 25000 €

La commission FSDIE réunie le 19 février 2019 a proposé la répartition suivante des crédits :

↳ Montant accordé aux projets associatifs : 23 287 € ;

↳ Montant accordé aux projets individuels : 500 €.

Reliquat : 1213 €.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA VENTILATION DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS PAR LA COMMISSION FSDIE.**

Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 15 mars 2019.

Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de votes pour	28
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 27/03/2019



Direction de la scolarité